

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS**

**DECISION PORTANT SUR UNE MISSION DE DIAGNOSTIC PREALABLE A DES
TRAVAUX – SALLE POLYVALENTE ET SALLE DES SPORTS**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 21 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer un diagnostic préalable à des travaux pour la salle polyvalente et la salle des sports afin de faire un état des lieux précis des nécessités de rénovation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société PLATO (18d rue du Pont de l'Abbaye – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE) deux devis (un pour la salle polyvalente et un pour la salle des sports) relatifs à une mission de diagnostic préalable à des travaux, pour un montant total de 33.816€ TTC (15.408€ pour la salle polyvalente, 18.408€ pour la salle des sports).

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 22 mai 2026

DEC2026_077



Le Maire,
Pierre-Luc RAVET